

TROPHÉES DE L'INNOVATION FERROVIAIRE 2024

i-Trans, membre fondateur du réseau de clusters européens ERCI, organise pour la France la phase 1 de ce concours d'innovation ferroviaire.

L'objectif : valoriser et honorer les compétences et savoir-faire des entreprises innovantes offrant des solutions permettant l'accroissement de la compétitivité de la filière ferroviaire.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Seules les entreprises implantées en France peuvent déposer une candidature.

Trois trophées seront remis par le jury à l'issue des candidatures :

- Meilleure Grande Entreprise
- Meilleure PME
- Innovation « Coup de cœur »

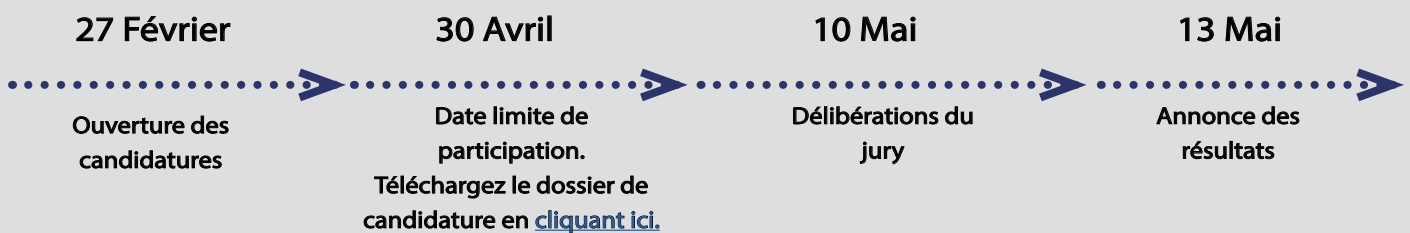
Pour plus d'informations sur les modalités du concours, vous pouvez prendre connaissance du règlement et des critères d'évaluation en [cliquant ici](#).

POURQUOI PARTICIPER ?

Les trois lauréats se verront offrir :

- Une mise à l'honneur de l'entreprise et de l'innovation lors de la remise des prix qui aura lieu durant la journée annuelle d'i-Trans (2iD) en juin 2024.
- Une forte visibilité auprès des Donneurs d'Ordre Français et Européens.
- Une promotion auprès de l'ensemble du réseau ERCI et des membres d'i-Trans (site web, réseaux sociaux, communiqué de presse...)
- La possibilité de participer à la phase 2 (européenne) du concours, dont la remise des prix aura lieu en septembre 2024 pendant le salon Innotrans à Berlin.

COMMENT PARTICIPER ?



N'attendez plus et envoyez-nous dès à présent vos candidatures par mail à l'adresse : amelie.esperou@i-trans.org

Le dépôt de candidature au concours suppose l'acceptation de ce règlement ([disponible ici](#)).
Si vous avez des questions, contactez-nous : amelie.esperou@i-trans.org